

ESAÏE

CHAPITRE 58

Introduction

Esaïe a déjà condamné l'idolâtrie en Israël, maintenant il doit dénoncer les péchés de ceux qui pratique un culte juste mais ritualiste seulement (cf. 2 Tim. 3 : 5), tout comme Jésus dans Luc 18 : 9 – 14. Il souligne le lien entre une vraie pratique religieuse, une vraie foi, et une pratique éthique qui reflète le cœur de Dieu. Il rappelle que la religion/le culte n'est pas une fin en soi mais simplement le moyen d'adorer Dieu. Le culte doit être centré sur Dieu et non pas sur la personne qui le pratique. L'objectif de notre culte n'est donc pas de se faire plaisir ou se faire du bien, mais de faire plaisir à Dieu qui est impliqué dans tous les domaines de notre vie, et non seulement le cultuel. Ce chapitre est donc un bon rappel pour tout chrétien évangélique. Ce n'est pas uniquement notre pratique « religieuse/cultuelle » qui doit être biblique, mais toute notre vie.

v.1 :

Le prophète reçoit la mission de dénoncer publiquement le péché du peuple. Sauf que là où Jonas a reçu la mission de dénoncer les péchés d'un peuple étranger, Esaïe doit dénoncer le péché du peuple d'Israël.

v.2 :

Compte tenu du descriptif du peuple et la période du ministère d'Esaïe, il est probable que ce message date d'une des époques de réveil soit sous Ozias (2 Chron. 26 : 3 – 5), ou d'Ezéchias (2 Chron. 29 : 1 – 3), ou encore plus probablement sous Jotham (2 Chron. 27 : 1 & 2).

Vu de l'extérieur, le culte d'Israël à l'air tout à fait biblique et le peuple a l'air attaché à l'Eternel, mais Dieu qui voit les cœurs (cf. 1 Sam. 16 : 7 ; Matt. 6 : 4), sait que tout ceci est du domaine du « paraître ».

v.3 :

Les gens trouvent Dieu injuste de ne pas les bénir malgré leurs actes religieuses (cf. Mal. 3 : 13 & 14) mais comme dans la prophétie de Malachie, Dieu révèle que son attitude est le résultat de leurs péchés (cf. Esa. 59 : 1 – 3).

vv.3 & 4 :

Dieu indique qu'il ne les écoute pas parce qu'en réalité ils ne jeûnent pas pour lui, ils ne pensent qu'à eux-mêmes. Il leur reproche de bien profiter de la journée pour se faire plaisir, alors qu'ils refusent de donner le même droit à leurs ouvriers. Ceci signale une incrédulité réelle cachée derrière leur observance religieuse, refusant de croire en les commandements du Dieu qu'ils disent adorer par leur jeûne (cf. 1 Jn 4 : 20 & 21 ; Matt. 22 : 36 – 40). En plus, au lieu d'honorer Dieu ils passent leur temps à se disputer et se bagarrer (cf. 1 Cor. 11 : 17 – 34).

vv.5 – 7 :

Dieu montre qu'il ne s'intéresse pas à l'observance de rites religieux de la part de quelqu'un qui ne vit pas pour lui, selon sa parole (Esa. 1 : 11 – 15 ; 1 Sam. 15 : 22 ; Psa. 51 : 18 & 19). Leur culte n'aura de sens que dans la mesure où ils vivent par la foi en tant que peuple saint de Dieu (cf. Jac. 1 : 27). Ainsi, Dieu leur dit d'appliquer ses lois – en quelque sorte de pratiquer le jeûne de

leurs propres intérêts. Au lieu de simplement se priver de nourriture, Dieu dit qu'ils feraient mieux de donner cette nourriture aux pauvres (dont une provision était inscrite dans la loi). Jésus va enseigner les mêmes principes dans le Nouveau Testament (Luc 10 : 25 – 37 ; Matt. 25 : 31 - 46).

vv.8 – 11 :

En conclusion, Dieu signale qu'en cas d'obéissance à sa loi, son peuple n'aura plus besoin de se plaindre de l'indifférence de Dieu à leur culte (cf. v.3). Au contraire, il promet sa présence auprès d'eux pour les guider, les accompagner et les bénir en répondant à tous leurs besoins.

v.12 :

Dans le contexte des prophéties concernant l'exil et puis le retour des exilés, Dieu présente la reconstruction de Jérusalem comme fruit de l'obéissance.

vv.13 & 14 :

Toute observance religieuse donc doit être le fruit d'une vie de foi en Dieu, et donc en ce que Dieu a dit. Dieu rétablisse l'ordre dans la relation entre lui et son peuple. La religion qu'il a révélée est le moyen pour son peuple d'entrer en relation avec lui, le seul vrai Dieu saint.